

Avis

Générale

colonial

Avis du Haut-Commissariat n° INSTRUCTION AUX INTERMÉDIAIRES. Avis relatif à la réquisition de certaines valeurs mobilières étrangères libellées en sterling.

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1946

Date de publication
29 juin 1946

Date du numéro
30 novembre 1946

TEXTE INTÉGRAL

Les dispositions du décret n° 46-1698 du 26 juillet 194G portant réquisition des valeurs mobilières étrangères sont rendues applicables dans les conditions et délais indiqués par l'instruction n° 82, aux valeurs mobilières libellées en sterling ci-après énumérées : N. B. — Les valeurs pour lesquelles aucun numéro de coupon n'a été indiqué sont des valeurs nominatives.

Le Directeur général ;G. POSTEL-VINAY.